

« La démocratie métropolitaine fait face à 3 défis » (Agathe Cagé, présidente de Compass Labell)

Paris - Publié le vendredi 22 janvier 2021 à 17 h 30 - Actualité n° 206050

« La démocratie métropolitaine fait face à 3 défis », déclare Agathe Cagé, en introduction de la 2^e journée du colloque sur les métropoles résilientes, organisé par le Plan urbanisme construction architecture à l'Assemblée nationale, le 21/01/2021. Les 3 défis sont :

- le renforcement de la légitimité des élus métropolitains ;
- la définition des intérêts communs « tout en protégeant la voix de toutes les communes membres de la métropole, quel que soit leur poids démographique » au sein de la gouvernance métropolitaine ;
- la place de l'expression citoyenne dont « celle des citoyens des marges des métropoles ».

Sur la légitimité des élus métropolitains, Agathe Cagé relève que « les instances consultatives au contenu souvent informel -conférences métropolitaines, de maires, ou conseil des maires- exercent une concurrence vis-à-vis du conseil métropolitain. Ces instances posent la question de la légitimité et du pouvoir réel des conseillers métropolitains dans la définition et la mise en œuvre des politiques métropolitaines. L'élection en juin 2020 au suffrage universel direct des conseillers de la métropole de Lyon représente une évolution. Il sera intéressant d'en observer les conséquences. La légitimité des élus métropolitains doit être affirmée indépendamment du mode de scrutin ».

Sur la Gouvernance, « c'est dans le concret de la pratique métropolitaine et non sur le papier, qu'il pourra être jugé de l'apport de l'échelon métropolitain au renforcement de la cohésion d'un territoire. Certains choix ne sont pas sans ambiguïté. Prenons le principe d'un droit de véto, à l'image de celui prévu dans la charte de gouvernance de la Communauté Urbaine du Grand Reims, afin qu'aucune décision ni projet concernant une commune ne soit imposés à aucun maire. Ce droit de véto représente une garantie accordée aux plus petits et un marqueur de la fragilité de la pratique démocratique métropolitaine. Les récentes évolutions législatives ne jouent pas en faveur d'un renforcement réel de la dynamique démocratique métropolitaine. Il faudra mesurer, dans quelques mois ou quelques années, la portée de la disposition de la loi de décembre 2019 sur l'Engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique. Elle précise que la métropole est par nature au service des communes », déclare Agathe Cagé.

Concernant le défi de la participation citoyenne, l'enjeu est « double. Il en va de l'affirmation de la démocratie métropolitaine. Il en va également de la cohésion du territoire métropolitain. Le dialogue entre les périphéries et le centre métropolitain ne peut uniquement se faire dans les conseils et les as-

semblées d'élus. Il doit aussi passer par les citoyens », dit-elle.

« La relation métropolitaine fait face à un double enjeu : celui de la qualité des relations institutionnelles et celui du ressenti citoyen »

« La relation métropolitaine fait face à un double enjeu : celui de la qualité des relations institutionnelles et celui du ressenti citoyen. Non pas le ressenti citoyen sur le bien-fondé des instances de la gouvernance métropolitaine ou sur la fluidité dans le dialogue entre les différents niveaux des collectivités. Mais le ressenti des citoyens habitant aux marges des territoires métropolitains quand à leur place dans la collectivité métropolitaine et au regard qui est porté sur eux. Ces citoyens expriment une double lassitude : lassitude face à un manque de considération et lassitude face à la dégradation des conditions de vie au niveau local », indique Agathe Cagé en introduction de la 2^e journée du colloque Popsu

sur les métropoles résilientes, à l'Assemblée nationale, le 22/01/2021.

« Quand les citoyens ont exprimé, à l'occasion du Grand débat, leur regret de l'éloignement des services publics et de la complexité à comprendre leur fonctionnement, ils ont réclamé plus d'humanité dans les services publics et plus de proximité. On leur propose de la décomplexification comme s'il s'agissait d'une stratégie marketing. Bien sûr on ne peut que saluer la volonté de simplifier certaines démarches ubuesques, mais à force de donner la priorité à des artifices de communication politique on prend le risque de passer à côté du concret et de la réalité du vécu qu'il y a urgence à améliorer », poursuit Agathe Cagé.

Comment vit et se vit le citoyen habitant à la marge des métropoles? « Commençons à l'inverse par nous poser une question simple et fondamentale : comment vit et se vit le citoyen habitant à la marge des métropoles ? Il ne faut minimiser ni la lassitude des contraintes et de la détérioration de la qualité de vie, ni ses conséquences », indique-t-elle.

« Le Conseil d'analyse économique a documenté, dans une note publiée en janvier 2020, le lien entre l'émergence du mouvement des gilets jaunes et la perte d'équipements publics et privés dans des communes où il est apparu. Les manifestations des gilets-jaunes ont constitué le symptôme du mécontentement de la population en réaction à la dégradation des conditions de vie au niveau local. La disparition du tissu des services publics, des commerces de proximité et des associations participe du délitement du lien social qui a alimenté le mouvement des gilets-jaunes ».

Le choix positif initial des marges s'est pour certains transformé en piège

Le choix positif initial des marges s'est pour certains transformé en piège « Le conseil d'analyse économique souligne, s'appuyant sur les travaux du géographe Christophe Guilluy, que le mouvement des gilets-jaunes émanerait d'une classe moyenne inférieure qui avait fait le choix d'habiter à l'écart des grandes métropoles mais se trouve confronté à la désertification croissante de son environnement. Le choix positif initial des marges s'est pour certains transformé en piège. Tout participe, dans cette situation, à refermer ce piège. La mécanique est implacable, la fermeture dans une commune d'un bar tabac,

d'une épicerie, de la dernière salle de cinéma ou de la dernière librairie transforme un lieu de vie choisi en lieu sans vie, le plus souvent impossible à quitter pour des raisons économiques », indique Agathe Cagé.

Même si le mouvement des gilets-jaunes s'est essoufflé depuis plusieurs mois, la peur d'être relégué en seconde zone persiste « Même si le mouvement des gilets-jaunes s'est essoufflé depuis plusieurs mois, la peur d'être relégué en seconde zone persiste. Les élections municipales du printemps 2020, ont renforcé dans les grandes aires métropolitaines, le risque d'une politique de la première zone, d'une politique du centre-ville. Les citoyens des grandes villes ont exprimé dans les urnes les préoccupations écologiques : ils attendent une ville apaisée, une ville attractive développant les mobilités douces, à l'urbanisation maîtrisée. Gilles Pinson a particulièrement bien analysé ces attentes. C'est l'une des clés de la victoire de plusieurs listes écologiques portées par un électorat à fort capital culturel et à l'origine de processus de gentrification », détaille Agathe Cagé.

Les périphéries ne doivent plus être perçues comme des faire-valoir du centre

Il faut réinventer les relations métropolitaines autour de la notion de respect « Au regard de ces défis pour la démocratie métropolitaine, et de ces enjeux, une conclusion s'impose. Il faut réinventer les relations métropolitaines autour de la notion de respect. Le respect dans la relation métropolitaine, c'est la capacité à se décentrer et reconnaître la légitimité des exigences de ses interlocuteurs, même si elle contrarie ses propres intérêts immédiats. C'est, autrement dit, le dépassement du seul point de vue égocentrique et l'adoption du point de vue des autres », dit-elle.

Décider et agir métropolitains exigent nécessairement de dépasser son tropisme municipal « L'affirmation des métropoles passera nécessairement par l'expression d'un respect du centre métropolitain pour les périphéries urbaines et rurales. La dynamique métropolitaine doit se faire pour tous les territoires et non contre certains d'entre eux. Décider et agir métropolitains exigent nécessairement de dépasser son tropisme municipal, de décider et d'agir parfois contre soi. La confiance doit être reconquise partagée et réciproque. Les périphéries ne doivent plus être perçues comme des faire-valoir du centre. L'association des citoyens au débat, aux délibérations et aux décisions avec l'élaboration d'une démocratie participative métropolitaine peut constituer une force, dans la conduite d'une telle démarche. D'autant plus qu'elle doit participer du renforcement de l'estime sociale que les habitants des marges de la métropole réclament et attendent. D'autant plus également, qu'elle contribuera à remettre les habitants de ces marges de la métropole au centre. Au centre des débats, des décisions, des choix démocratiques et de la société. Autrement dit à la place qui devrait être naturellement la leur », conclut Agathe Cagé.

